

Le délégué Outre-mer

Monsieur Mathieu GATINEAU  
Secrétaire Général des service de l'État  
Préfecture de Guyane  
Rue Fiedmond  
97300 Cayenne

Cayenne, le 23 août 2022

Objet : Pôle opérationnel de Dégrad-des-Cannes

Affaire suivie par : Catherine CORLET

Monsieur le Secrétaire Général,

Dans le cadre du projet de pôle opérationnel de Dégrad-Des-Cannes, le Conservatoire du littoral a été contacté vos services afin d'être bénéficiaire d'une mesure de compensation foncière et de gestion sur un terrain appartenant à l'État et cadastré AR 588 sur la commune de Rémire-Montjoly (mesure M.CO.01).

Aussi par la présente, je vous confirme l'intérêt du Conservatoire pour que ce terrain vienne compléter sa propriété foncière sur le site de l'Habitation Vidal et pour que des mesures de gestion visant au maintien des écosystèmes en bon état de conservation y soient mises en œuvre pour un montant estimé à 300 000 € sur 20 ans.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma considération distinguée.



**Alain BRONDEAU**